



**The Intergovernmental Forum on Mining, Minerals, Metals and Sustainable Development**  
[Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière, les minéraux, les métaux et le développement durable]

**Rapport de l'assemblée générale annuelle 2011**  
**Annexe C**  
**Groupe de travail sur le financement futur**

**Objectif**

Définir le type de financement requis pour appuyer les activités éventuelles du Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière, les minéraux, les métaux et le développement durable, et pour examiner les possibilités d'assurer ce financement.

**Paramètres**

- Le groupe de travail sera opérationnel de l'assemblée générale annuelle de 2011 à celle de 2012.
- Tout modèle de financement proposé doit permettre de maintenir la structure fondamentale du Forum :
  - entité intergouvernementale qui regroupe des États souverains;
  - entité qui prend des décisions de manière autonome;
  - entité qui défend uniquement les intérêts de ses membres.
- Le Comité de direction préparera un budget détaillé sur lequel prendront appui les travaux du groupe de travail.
- Le modèle de financement doit être échelonné sur cinq ans.
- Le groupe de travail soumettra un rapport provisoire au Comité de direction le 1<sup>er</sup> juin 2012 et un rapport final assorti de recommandations à l'assemblée générale annuelle 2012.

**Membres du groupe de travail**

- États membres
  - Jackeline Gonçalves de Oliveira, Brésil (présidence)
  - Patrick Chevalier, Canada
  - Emile Kaboré, Burkina Faso
  - Octavio Lopéz, République dominicaine
  - Moses Masibo, Kenya
  - Nikolay Miletenko, Russie

- Observateurs
  - Louis Maréchal, France
- CNUCED
  - Alexei Mojarov
- Secteur privé
  - Jan Klawitter, Forum économique mondial
- Société civile
  - Nadine Grant, PLAN
- Secrétaire du groupe de travail
  - Andrew Dawe, secrétaire du Forum

### **Niveau de travail**

Chaque membre du groupe de travail est tenu de consacrer au moins cinq jours de travail pour la période allant de l'assemblée générale annuelle 2011 à celle de 2012.